



Association pour la Mise en Valeur de l'Eglise Saint Louis de Vincennes - Saint-Mandé

Cette association a pour objet, dans le respect du lieu de culte que constitue l'église :

- 1) la construction d'un grand orgue adapté au service de la liturgie de la paroisse St Louis de Vincennes et au patrimoine de l'édifice, ainsi que sa mise en valeur par le soutien d'activités culturelles;*
- 2) la sauvegarde, la valorisation et le rayonnement du patrimoine architectural et décoratif représenté par l'église Saint-Louis de Vincennes – Saint-Mandé classée monument historique;*
- 3) l'assistance au maître d'ouvrage dans toutes études et démarches visant la mise en œuvre des alinéas précédents, en acceptant, le cas échéant, la délégation de maîtrise d'ouvrage.*

Notre poids et notre crédibilité reposent en grande partie sur le nombre de ses adhérents et leur soutien.

Telle est la portée véritable de votre adhésion qui n'est pas que de pure forme. Nous vous en remercions par avance.

Bulletin d'adhésion

A remplir et à adresser, avec votre chèque libellé à l'ordre de :
« AMIVALE »
23 rue Céline Robert 94300 VINCENNES.

Mr Mme Mlle

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal..... Localité.....

Cotisations annuelles Membre actif :.....15 Euros

Bienfaiteur :.... à partir de 50 Euros

Adresse postale : AMIVALE - 23, rue Céline Robert – 94300 Vincennes

Site internet : <http://www.stlouisvincennes.fr>

Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901 – créée sous le nom d'association Orgue et Patrimoine de Saint-Louis de Vincennes, OPSLV - déclarée à la sous-préfecture de Nogent-sur-Marne le 22 Septembre 2003, sous le numéro 094 201-7442

N° de SIRET : 531 890 358 00017